



Fédération
des femmes
du Québec

Le féminisme en bref

VOLUME 8 • NUMÉRO 3 • DÉCEMBRE 1997

Centre de documentation
sur l'éducation des adultes et la condition féminine
CDÉACF, 110, rue Ste-Thérèse, bureau 101
Montréal (Québec) H2Y 1E6
Téléphone: (514) 876-1180

Mot de la présidente

IL FAUT RÉCLAMER UNE RÉFORME JUSTE ET ÉQUITABLE DE L'AIDE SOCIALE !

Au moment où vous lirez ces lignes, nous serons peut-être en route vers des engagements gouvernementaux concernant la réforme de la sécurité du revenu. Peut-être... Mais pourquoi accorder tant d'importance à l'obtention d'une réforme qui nous inquiète profondément? À force de la réclamer, courons-nous le risque d'avoir un projet de loi largement en-deça de nos revendications? Pourquoi la FFQ considère-t-elle la question de l'aide sociale comme prioritaire alors que d'autres questions sont très importantes pour les femmes?

Beaucoup de questions et pas de réponses simples.

Mentionnons tout d'abord que 52% des personnes assistées sociales sont des femmes et que bon nombre d'entre elles sont des mères de familles seules. La pauvreté accable toutes ces femmes bien occupées à trouver des moyens pour assurer la survie de leur famille. Depuis deux ans, l'obsession du déficit zéro a conduit le gouvernement du Québec à opérer des coupures dramatiques dans les revenus des prestataires de l'aide sociale. Une perte de 5 à 15% dans plusieurs cas. La santé des femmes s'en ressent et ce n'est certes pas ce genre de mesures qui peut les aider à sortir de la pauvreté.

En second lieu, il me semble important de rappeler combien la vision féministe d'une société égalitaire est proche d'une vision sociale et politique où toutes et tous ont le droit à l'égalité des chances, le droit de manger à leur faim, le droit au logement, à l'éducation, etc... Nous savons bien que nous ne pouvons avoir deux logiques : l'une qui défend l'égalité entre les femmes et les hommes et l'autre qui se soucierait peu que

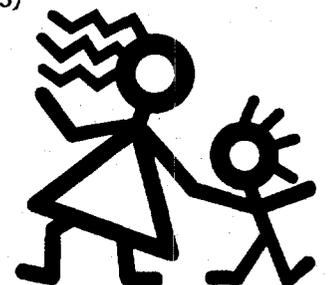
des femmes ne soient pas égales entre elles...

La FFQ a donc décidé lors de sa dernière assemblée générale que le dossier de l'aide sociale serait une priorité. Nous sommes conséquentes et nous y travaillons fort! La récente mobilisation du 15 novembre en est une manifestation éloquent. Merci, en passant, à toutes celles qui sont venues à Québec, à celles qui ont organisé les transports, à celles qui ont appuyé les femmes assistées sociales en contactant leur député-e. Il n'est d'ailleurs pas trop tard pour poser un geste d'appui si ce n'est déjà fait.

Nous avons besoin que les voix de toutes les membres de la FFQ s'expriment. Pourquoi? Pour que la réforme de l'aide sociale soit un véritable outil de lutte contre la pauvreté. Des changements importants s'imposent :

- l'obtention d'un revenu décent pour l'ensemble des prestataires;
- la mise en place de mesures d'insertion qualifiantes et volontaires qui viennent soutenir les démarches de toutes celles et ceux qui veulent (elles et ils sont nombreux) tenter de retourner sur le marché du travail ; ces mesures (alphabétisation,

(Suite page 3)



<i>Mot de la présidente</i>	1
L'économie sociale et le FDNS	4
Comité jeunes	5
<i>Des nouvelles des régions :</i>	
• Le brunch des élues	6
• Solidaires les unes des autres	6
Campagne de financement : mission accomplie!	7
Le fonds de lutte contre la pauvreté	7
Couples d'ici et d'ailleurs ...	8
Le jumelage interculturel ...	9
Pour un Québec féminin pluriel	9
Internet au féminin	10
La Maison Parent-Roback .	11
<i>Nouvelles en vrac</i>	12

COMITÉ DU FÉMINISME EN BREF

Gisèle Bourret
Nora Hamdi
Colette Paré
Suzanne Biron

COLLABORATRICES

Nathalie Bouchard
Françoise David
Madeleine Daoust
Sophie Guérin
Claudette Lambert
Manon Massé
Nicole Nepton
Esther Paquet et André
Desrosiers

SECRETARIAT

Suzanne Biron

DESIGN GRAPHIQUE ET INFOGRAPHIE

Claudette Rodrigue

Le *Féminisme en Bref* paraît
quatre fois par année.
Il est publié par la *Fédération
des femmes du Québec*.

Adresse:

5225, rue Berri, bureau 100
Montréal, Québec H2J 2S4
Téléphone : (514) 948-3262
Télécopieur : (514) 948-3264

Courrier électronique:

femmes@ffq.qc.ca

rattrapage scolaire, stages, formation professionnelle, etc.) doivent prendre en compte les besoins spécifiques des femmes, tout particulièrement, celles qui sont cheffes de famille ;

- la reconnaissance que les mères assistées sociales, comme les autres mères (et aussi, les pères), apportent une contribution sociale importante en s'occupant de leurs enfants ; l'État doit apporter un soutien concret à ce rôle parental ;
- et plusieurs autres revendications très concrètes...

Depuis la sortie du Livre vert, en décembre dernier et malgré qu'aucun projet de loi n'ait été déposé, des éléments d'une «déforme» de l'aide sociale sont mis en application, les uns après les autres. Par exemple, la coupure imposée aux mères d'enfants de 5 ans. Quelle façon antidémocratique de procéder! Nous ne pouvons accepter que le gouvernement poursuive dans cette direction. Exiger le dépôt d'un projet de loi qui réponde aux demandes exprimées par une centaine de groupes en commission parlementaire, c'est une question de démocratie élémentaire. Mais pas n'importe quel projet de loi.

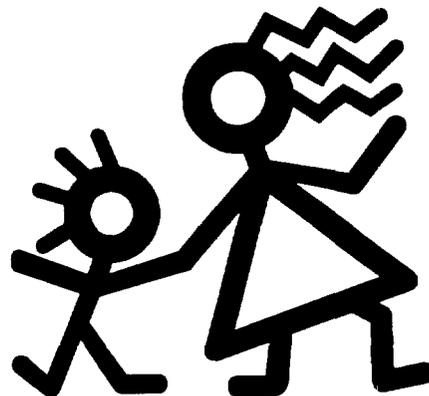
Nous n'entérinerons jamais un projet de loi dans lequel l'obligation de parcours est inscrite, avec ou sans moratoire. Nous exigeons que le gouvernement injecte des montants substantiels dans la réforme de façon à réduire la pauvreté des personnes et à leur offrir des mesures qualifiantes.

Le gouvernement Bouchard n'a aucune raison de reporter la réforme de l'aide sociale aux calendes grecques, tout en appliquant le Livre vert en pièces détachées. Encore une fois, ce n'est pas n'importe quelle réforme que nous voulons mais bien des engagements gouvernementaux à combattre résolument la pauvreté, ce qui implique l'injection de fonds importants.

Nous devons donc nous mobiliser pour exiger un débat démocratique sur un texte connu de tous les citoyens et citoyennes, et pour signaler que le temps presse pour les femmes, les hommes et les enfants qui vivent dans l'angoisse du lendemain.

Les paniers de Noël ne remplaceront jamais la justice sociale. Il faut le dire haut et fort, maintenant.

Françoise David
Présidente



Le Front de défense des non-syndiqué-e-s est une coalition qui existe depuis 1983 et regroupe près de 30 organismes populaires et syndicaux. Son principal objectif est de favoriser l'amélioration des conditions de vie et de travail des travailleuses et des travailleurs non syndiqué-e-s. Le FDNS mène plusieurs actions afin de lutter contre la précarisation du travail, notamment une campagne annuelle pour la hausse du salaire minimum.

Depuis plus d'un et plus particulièrement depuis le Sommet socio-économique de mars 96, l'économie sociale est au cœur de bien des débats. Les groupes populaires et communautaires, les groupes de femmes et les syndicats sentent tous l'importance d'effectuer une réflexion sur ce type de développement économique afin d'en déterminer les enjeux.

Le FDNS tient à faire connaître sa position concernant les conditions de travail des emplois d'économie sociale. Rappelons que la mission du FDNS est de défendre les droits des non-syndiqué-e-s et de lutter contre toute forme de précarisation et de discrimination au travail.



Sur la qualité des emplois

Prenant pour compte que les entreprises d'économie sociale sont fondées, entre autres, sur la primauté des personnes et du travail sur le capital, elles doivent :

- avoir un fonctionnement démocratique, donc permettre une réelle participation des travailleuses et des travailleurs dans les décisions et la gestion de l'entreprise à l'instar des entreprises autogestionnaires ;
- s'assurer que les emplois créés soient :
 - à temps plein (sous réserve d'entente sur le temps partagé, pouvant mieux convenir à certaines travailleuses ou certains travailleurs)
 - à durée indéterminée (pas seulement sur trois ans)
 - assujettis aux lois du travail (Loi sur les normes du travail, Loi sur la santé et la sécurité au travail, Loi sur les accidents de travail et les maladies professionnelles, décrets de conventions collectives, etc.) ;
 - accessibles à toute personne en recherche d'emploi, nonobstant son statut social
- permettre aux travailleuses et aux travailleurs l'accès à de la formation qualifiante et transférable ;
- s'assurer que les emplois créés n'aient pas pour effet de se substituer à des emplois existants dans le secteur public, parapublic ou autre, ni de limiter le développement des emplois dans ces secteurs ;
- permettre l'accès à la syndicalisation et à l'organisation des travailleuses et des travailleurs ;
- contribuer à contrer la précarisation de l'emploi (travail autonome, temps partiel, mesures et programmes d'employabilité).

Sur les conditions salariales

Depuis longtemps, le FDNS revendique la hausse du salaire minimum à un niveau décent et ce, afin de permettre à une personne seule travaillant 40 heures par semaine d'atteindre, minimalement, le seuil de pauvreté. La situation des travailleuses et des travailleurs au salaire minimum s'est grandement détériorée depuis 1976. Aujourd'hui, le revenu des personnes travaillant 40 heures par semaine au salaire minimum se situe à 18% sous le seuil de pauvreté alors qu'il était à 18% au-dessus de ce seuil il y a 20 ans. Le gel du salaire minimum imposé par le Parti québécois de 81 à 86, l'absence de rattrapage subséquent, les trop minces indexations qui prévalent depuis et l'augmentation du coût de la vie expliquent en grande partie cette situation. Le FDNS a proposé au gouvernement un plan triennal de rattrapage à partir de 1995. Ce plan, qui arrive à sa dernière année d'application, revendique un taux horaire de 8,30\$ pour le 1er octobre 97.

Nous croyons urgent d'apporter certaines précisions à ce sujet. Dans le cadre de projets d'économie sociale, plusieurs groupes promoteurs croient qu'il suffit d'offrir un salaire horaire de 8,30\$ pour assurer un emploi de qualité. Tel n'est pas le cas : un emploi à temps partiel à 8,30\$ l'heure est un emploi précaire et ne permet même pas de sortir de la pauvreté. Rappelons que la revendication du FDNS sur le salaire minimum est articulée autour d'un emploi à 40 heures par semaine à un taux horaire de 8,30\$, ce qui permet tout juste à une personne seule d'atteindre le seuil de pauvreté. Le FDNS croit donc que les emplois d'économie sociale doivent minimalement :

- offrir des salaires de 8,30\$ de l'heure
- être à temps plein (toujours sous réserve d'entente particulière sur le temps partagé)
- favoriser des mécanismes d'indexation annuelle du salaire. La redistribution de la richesse et la justice sociale, valeurs souvent accolées aux principes même de l'économie sociale, doivent guider les employeurs de ce secteur dans l'élaboration, le maintien et l'amélioration des conditions salariales et de travail.

Par ailleurs, le FDNS croit que des mesures de contrôle ou à tout le moins des mesures d'évaluation des projets doivent être mises en place, afin de s'assurer que l'ensemble de ces normes de travail minimales soient respectées.

Pour terminer, nous nous inquiétons sérieusement du fait que certaines balises qui avaient été élaborées, entre autres par les groupes de femmes, afin d'établir des conditions minimales de travail dans les projets d'économie sociale, soient devenues, plus souvent qu'autrement, des normes maximales. Nous sommes conscient-e-s qu'une réflexion devra se tenir sur la détermination même de ce qu'est un revenu décent. Nous sommes également conscient-e-s des limites du présent avis, n'ayant pas le pouvoir d'obliger les entreprises du secteur de l'économie sociale, pas plus que celles du secteur privé, à respecter ces balises. Cependant, en cohérence avec notre mission et nos objectifs de lutte contre la précarisation et la discrimination au travail, nous ne pourrions être en accord avec des projets qui iraient à l'encontre de ces principes. Pour plus d'information, vous pouvez joindre le FDNS au (514) 270-7863 ou (819) 373-2332.

*Esther Paquet
et Andrée Desrosiers*
pour le FDNS

Variations sur un même thème

Pour les fêves de l'économie sociale, nous vous invitons à parcourir le dernier numéro de *La Gazette des femmes* (nov.-déc. 1997) dont le dossier principal porte sur l'économie sociale. On y retrouve des articles très intéressants qui fournissent de l'information factuelle et plusieurs points de vue de militantes et chercheuses qui suivent l'évolution du concept de façon très concrète. Vous pouvez vous procurer *La Gazette des femmes* en communiquant avec le Conseil du Statut de la femme au 1-800-667-4444 ou (514) 875-4444. La revue *Relations* consacre également son dernier numéro (nov. 97) à l'économie sociale. Pour ce numéro, *Relations* s'est adressée essentiellement à des femmes qui sont impliquées d'une façon ou d'une autre dans le développement de l'économie sociale. Dans ce dossier, chercheuses et militantes font connaître les différentes facettes de leurs questionnements. Pour vous procurer la revue *Relations* : (514) 387-2541.

Autre information sur le sujet, Relais-Femmes organise, en concertation avec la FFQ et le Comité national des femmes en soutien à l'économie sociale, des journées d'étude et de réflexion stratégiques autour de la question de l'économie sociale et solidaire intitulées : **Invitation à un dialogue politique entre le mouvement des femmes, le mouvement communautaire et le mouvement syndical.** Cette rencontre s'est tenue les 1er, 2 et 3 décembre 1997, à Montréal. Évidemment, les lectrices du *Féminisme en Bref* peuvent s'attendre à lire un compte rendu de cet événement dans le prochain numéro.



Le 25 octobre dernier, 14 jeunes femmes âgées de 16 à 27 ans se réunissaient pour discuter de la mise sur pied du comité jeunes de la FFQ. Quelle belle journée! Nos discussions nous ont amenées à identifier le fossé qui sépare les jeunes du féminisme. «Être féministe, ça fait peur mais la Fédération, elle, nous attire!».

Le besoin le plus largement exprimé est celui de connaître l'histoire des femmes et du mouvement des femmes. Les participantes ont unanimement décidé de s'informer et se former avant d'établir le mandat du comité. Le comité lance donc une invitation à toutes les membres de moins de 30 ans (on ne peut pas être toujours jeune...) pour assister à une journée de formation sur l'histoire des femmes et des féministes au Québec.

.....

**Samedi 13 décembre
de 10h00 à 16h00 à l'UQAM**

Rendez-vous devant le local de l'association étudiante, JM 850, pavillon Judith Jasmin (après les portes tournantes de l'entrée située à l'intérieur du métro Berri)

**CONFIRMER VOTRE PRÉSENCE
À MANON AU (514) 948-3262**

.....



Le brunch des élues de la Montérégie : un succès

Dimanche le 26 octobre dernier, le Conseil régional de la Montérégie (FFQ) recevait, à l'occasion d'un brunch, les élues de la Montérégie. Cette rencontre fut marquée par des témoignages émouvants de nos élues concernant différents aspects de leurs réalités de vie en politique.

Pour l'occasion, mesdames Pierrette Venne, députée bloquiste de Saint-Bruno-Saint St-Hubert (fédéral), Cécile Vermette, députée péquiste de Marie-Victorin (provincial) et Lise Martin, mairesse de la municipalité de St-Philippe ont, tour à tour, offert une brève allocution sur les motivations qui les ont amenées à se lancer en politique, sur le prix à payer pour être en politique et sur le type de collaboration à établir entre les politiciennes et les groupes de femmes.

Les femmes présentes ont apprécié les témoignages puisque ceux-ci étaient directement reliés au vécu des élues. Les échanges qui ont eu lieu par la suite ont permis de faire la lumière sur la face cachée du quotidien des femmes en politique et de briser de nombreux préjugés à l'égard des femmes qui évoluent en politique active.

Certaines souhaitent renouveler cette expérience pour apprendre à mieux connaître les femmes qui choisissent d'évoluer en politique mais aussi pour faciliter les rapports entre les électrices et leurs élues. Y aura-t-il une suite? Seul l'avenir le dira...!!!

Madeleine Daoust

Pour le Conseil régional de la Montérégie (FFQ)

Solidaire les unes des autres

Une membre individuelle de la région de Québec, active au conseil régional de cette région et fortement impliquée dans le dossier de l'aide sociale, exprime dans le texte ci-dessous son inquiétude et sa colère face aux événements qui appauvrissent les femmes les plus vulnérables. Elle nous offre une sorte de manifeste et un appel à la solidarité.

Le vent de droite souffle très fort sur le Québec. Nous constatons de plus en plus qu'en matière d'aide sociale, le gouvernement n'écoute pas les personnes aux prises avec des problèmes graves de pauvreté. À titre d'exemple, mentionnons la mise sur pied de 40,000 emplois d'aide domestique par le biais d'un projet d'économie sociale. Nous craignons énormément que les 100,000 femmes cheffes de famille monoparentale ne soient forcées d'accepter ces emplois. Nous attendons une autre manière de gouverner qui tiendra compte des personnes exclues.

Nous refusons : Le workfare. D'être catégorisées. D'être exclues. La violence de l'État. D'avoir peur. D'être dépouillées. Le mépris. Le mensonge ;

Nous refusons : D'être le bouc émissaire. D'être desservies par l'État. Que nos enfants aient faim. D'être Tiermondisées ;



Nous refusons : Le néolibéralisme. Que les député-e-s votent des lois iniques. Que les bureaucrates les appliquent. Que l'on saccage nos vies ;

Nous refusons : Les contrats de réciprocités piégés. Que le ministère du revenu contrôle nos vies. Le joug du FMI et de la banque Mondiale.

Nous revendiquons : Le respect. La dignité. Le libre choix. La santé. La Sécurité ;

Nous revendiquons : Le revenu de citoyenneté inaliénable. La répartition de la richesse. La reconnaissance du travail des femmes. Un État au service de la population.

Nous exigeons : Que l'État reconnaisse que la culture de l'emploi est terminée. Que l'État reconnaisse la valeur humaine sur la valeur comptable.

Du pain, des roses, la vie.

Sophie Guérin

pour le Conseil régional de Québec

CAMPAGNE DE FINANCEMENT : MISSION ACCOMPLIE!



Bonne nouvelle! La relance de la campagne de financement a permis à la FFQ d'atteindre son objectif de départ soit 50 000 \$. Nous tenons à remercier de tout cœur nos généreuses donatrices et donateurs. Grâce à vos dons, la FFQ pourra poursuivre son travail et entreprendre avec confiance de nouveaux projets porteurs de changements. Un merci tout spécial au comité de condition féminine de la CEQ (Centrale de l'enseignement du Québec) pour sa contribution technique à la réalisation du publipostage de la relance. Enfin, pour celles d'entre vous qui aviez demandé un reçu pour fins d'impôt, ne désespérez pas, ils vous seront postés d'ici la fin décembre. Encore une fois, MERCI!

Claudette Lambert

Le fonds de lutte contre la pauvreté : UN OUTIL ET UN TERRAIN DE LUTTE

Vous vous rappelez le dernier Sommet sur l'économie et l'emploi? La réponse à la demande d'une clause d'appauvrissement zéro a été la mise en place du fonds de lutte contre la pauvreté. Le fonds est constitué de 250 millions sur 3 ans, payés à moitié par les particulier-e-s et à moitié par les entreprises. Un comité aviseur a été mis sur pied. Plusieurs personnes, surtout des femmes, représentent des mouvements communautaires et sociaux. Parmi elles, la présidente de la FFQ.

Après plusieurs mois de discussions qui ont servi à cerner les balises du fonds, celui-ci est maintenant opérationnel. L'argent est disponible dans les régions et des comités aviseurs régionaux fonctionnent. On peut se procurer les formulaires de présentation de projets dans les centres Travail-Québec.

Évidemment, la mise en place de ce nouveau fonds ne s'est pas effectuée sans heurts. Le comité aviseur souhaitait qu'il soit le moins «normé» possible, qu'il permette l'innovation et la créativité, qu'il soutienne des projets répondant aux besoins de groupes spécifiques et qu'il favorise la création d'emplois durables et l'insertion en emploi. Le ministère de la Sécurité du revenu, gestionnaire du fonds, avait la fâcheuse tendance de vouloir tout encadrer dans des normes très strictes. Et, on le sait, le gouvernement a sa propre conception des emplois créés au sein du secteur de l'économie sociale : des emplois que l'entreprise d'économie sociale doit autofinancer au moins partiellement. Cette conception, rappelons-le, n'est pas celle des groupes de femmes.

Faut-il donc alors tenter sa chance et présenter un projet au fonds de lutte contre la pauvreté? Il me semble que oui parce que, justement, c'est un terrain de lutte comme il y en a tant. Oui, cela vaut la peine de batailler pour des projets qui sont des outils permettant à des femmes de sortir de la pauvreté. D'ailleurs, celles-ci sont priorisées par les orientations du

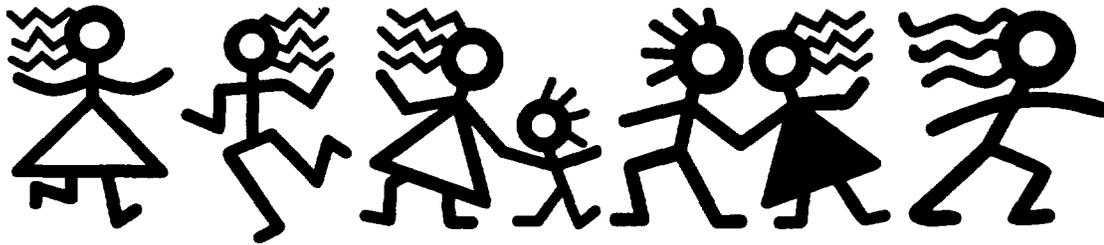
fonds. Cela vaut la peine d'expliquer inlassablement que l'économie sociale comprend aussi les infrastructures sociales et que celles-ci sont rentables socialement. Cela vaut la peine de travailler à obtenir des emplois d'une durée de trois ans, permettant ainsi à des centaines de personnes d'avoir durant ce temps un revenu décent et d'acquérir une expérience de travail.

Pour obtenir plus d'informations sur le fonds, vous pouvez contacter votre centre Travail-Québec, le comité aviseur de votre région, votre comité régional d'économie sociale, votre table régionale de groupes de femmes, un groupe de femmes de votre quartier, ou, en désespoir de cause, la présidente de la FFQ!

Françoise David



COUPLES D'ICI ET D'AILLEURS



Au risque de passer pour une radeuse ou pire une obsédée, je vais vous parler pour une deuxième fois consécutive de la reconnaissance des conjointes de même sexe. Vous vous souvenez sûrement que les membres du Comité FFQ. pour la reconnaissance des lesbiennes désirent organiser des consultations à ce sujet vers la fin janvier ou le début février. Un des buts avoués de ces consultations est d'informer les femmes sur ce qui se fait dans d'autres pays en matière de reconnaissance des couples de lesbiennes. Croyez-moi, c'est vraiment varié et nuancé d'un pays à l'autre ! Cependant, pas besoin de se surchauffer les neurones pour s'apercevoir que la lesbienne des temps modernes n'a pas, mais alors là pas du tout, un statut universel ! Pour les fins de son analyse, le comité de la FFQ. a porté son attention particulièrement sur trois modèles de reconnaissance : scandinave, français et anglo-saxon. Par exemple, saviez-vous que deux femmes peuvent se marier ensemble au Danemark? Plus exactement, il s'agit d'un néo-mariage à la scandinave, une forme de partenariat enregistré strictement réservé aux lesbiennes et aux gais. Ce partenariat confère aux Danoises lesbiennes les mêmes droits qu'aux couples traditionnels (héritage, impôts, assurances,...) sauf en ce qui concerne l'adoption et l'insémination artificielle. Que voulez-vous, l'image de la mauvaise mère lesbienne a la vie dure...

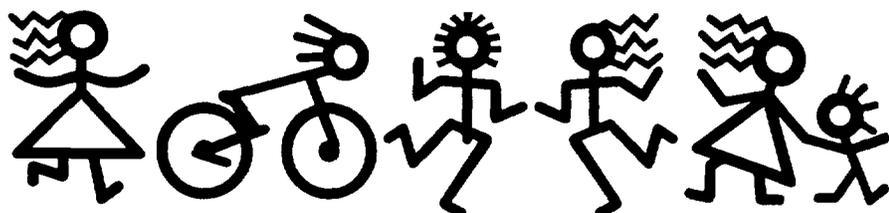
En France, l'approche est sensiblement différente. Là-bas, on ne revendique pas le droit au mariage rose mais on tente plutôt de donner un nouveau statut au couple en général. Ainsi, le «Contrat d'union sociale» français permettrait de donner une reconnaissance légale à tous les couples non mariés et ce, qu'ils soient hétéros ou homos. Particularités intéressantes, dans le «Contrat d'union sociale», il n'y a pas d'obligation de vie commune ou même de relations sexuelles. Il s'agit simplement d'un contrat dans lequel deux personnes choisissent volontairement de s'apporter une solidarité matérielle et juridique. À noter toutefois que le «Contrat d'union sociale» n'aborde pas la question litigieuse de la maternité. Les lesbiennes françaises, comme d'ailleurs la plupart de leurs consoeurs européennes, auront donc encore difficilement accès à l'adoption et à l'insémination.

Dans les pays anglo-saxons, règle générale on demande d'élargir la notion de conjoint de fait aux couples de même sexe. Pour bien comprendre cette revendication, il importe de préciser qu'il y a dans le «Common Law» une reconnaissance juridique uniquement pour les conjoints de fait hétérosexuels. Les lesbiennes demandent alors qu'on élimine cette discrimination. La situation est quelque peu différente en France et au Québec

puisque notre Code civil n'attribue aucun statut légal aux couples qui vivent en union de fait, point à la ligne. Mais ça, c'est une longue histoire... que nous pourrions sans doute approfondir lors des consultations de janvier !

Parler des autres pays c'est bien beau mais surtout dans la mesure où ces informations à saveur internationale nous aideront à décider quelle forme doit prendre la reconnaissance des couples de lesbiennes ici au Québec. C'est pourquoi les commentaires, les questions, les appréhensions et les suggestions que vous émettrez lors des prochaines consultations ont une valeur capitale. Dans son travail préalable de réflexion, le Comité FFQ. pour la reconnaissance des lesbiennes a eu la chance de compter sur la généreuse participation et les analyses de la fiscaliste Ruth Rose et de la professeure de Droit de la famille, Ann Robinson. Le comité travaille aussi en étroite collaboration avec le Réseau des lesbiennes du Québec. Toutes ensemble, nous devrions bien parvenir à cerner les enjeux et à établir clairement les valeurs qui doivent nous guider dans notre route vers une pleine reconnaissance juridique, économique, politique et sociale pour les lesbiennes du Québec.

Nathalie Bouchard
pour le Comité FFQ. pour la reconnaissance des lesbiennes



Le jumelage interculturel, connaissez-vous?

Le jumelage interculturel est une façon toute simple de favoriser la rencontre de nouvelles et de nouveaux arrivant-e-s avec des Québécois-e-s de toutes origines. L'objectif est de faire tomber les frontières de langue et de culture qui malheureusement, ralentissent beaucoup l'intégration des immigrant-e-s à notre société.

Le jumelage permet aux immigrant-e-s de développer des contacts avec une personne qui est déjà bien intégrée dans la société québécoise. Ces contacts individuels leur permettent de comprendre notre société, nos institutions, nos codes culturels et surtout, les valeurs qui sont la base de la société québécoise.

Le jumelage interculturel est aussi très stimulant pour les Québécois-e-s qui y participent. Toutes les raisons sont bonnes pour être jumelé: connaître plus en profondeur une autre culture, parfaire la connaissance d'une langue, briser notre solitude ou tout simplement contribuer à l'intégration en douceur de personnes nouvellement arrivées.

Parce que le jumelage interculturel contribue à éliminer certaines formes d'intolérance autant de la part de la société d'accueil que de la population immigrante, la Fédération des femmes vous invite à vous y impliquer. Pour plus d'information n'hésitez pas à contacter le Réseau Jumelage au (514) 990-5193.

Manon Massé

Pour un Québec féminin pluriel

La FFQ et son comité «Tolérance-Intolérance et droits des femmes» s'apprentent à conclure une première étape de leur travail sur la diversité culturelle par la mise en place d'une tournée des régions du Québec dès janvier prochain. Comme l'explique le texte ci-dessous, paru dans le quotidien La Presse du vendredi 14 novembre, dans le cadre de la semaine de la citoyenneté, la FFQ veut se donner des moyens pour atteindre concrètement l'édification d'un «Québec féminin pluriel». Manon Massé, responsable de ce dossier à la FFQ, coordonnera la tournée.

Depuis au moins quinze ans, la diversité culturelle au Québec a été étudiée sous tous ses angles. Questionnant l'identité nationale et/ou culturelle, la structure d'accueil et ses différentes mesures d'adaptation, les obstacles institutionnels à l'intégration, notamment à l'école et dans les services publics, la société québécoise a cherché à définir comment vivre ensemble le Québec d'aujourd'hui.

Les femmes ont aussi pris la parole et développé leur analyse afin de comprendre comment vivre le Québec dans sa diversité et le respect des droits humains, particulièrement au chapitre de l'égalité des sexes. Des colloques «Femmes immigrantes à nous la parole» et «De l'isolement aux solidarités» au forum «Un Québec féminin pluriel» en 1992, en passant par l'anniversaire du droit de vote des femmes en 1990, les femmes québécoises ont cherché à définir leur vision d'une société fondée sur les valeurs d'égalité, de justice et de solidarité.

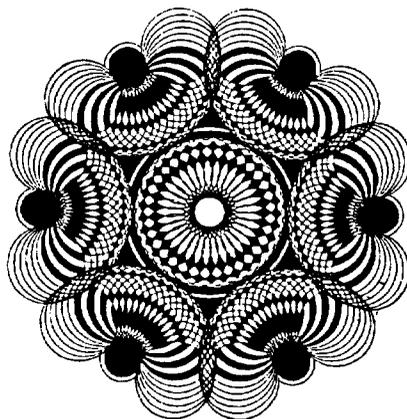
Dans la foulée de ces événements, la Fédération des femmes du Québec a poursuivi sa réflexion, via le comité Tolérance / Intolérance et droits des femmes, sur les concepts de citoyenneté, de droit à la différence, de culture majoritaire et de projet de société commun, ainsi que sur les moyens à prendre pour arriver à construire ce Québec qui nous tient tant à cœur.

En cette semaine de la citoyenneté, la FFQ désire attirer l'attention de la population sur ces questions majeures et annoncer une tournée régionale de sensibilisation. Ces dernières années, la Fédération a été relativement silencieuse sur les questions qui interpellent le pluralisme et qui réfèrent aux aménagements à réaliser afin de respecter les différences, bref autour des revendications de certains groupes religieux ou ethniques. Et pour cause. Face aux demandes d'aménagements, devant les multiples interprétations du principe d'égalité, la Fédération des femmes n'avait pas encore engagé une réflexion poussée et n'avait surtout pas de recettes à donner.

Comment dès lors aborder la question de la diversité culturelle sans tomber dans le piège de l'idéalisme du «politiquement correct»? Plus encore, quels paramètres définir, quelles questions poser en toute lucidité afin d'aliéner la réflexion des femmes québécoises d'origines diverses, de la FFQ et de la société tout entière?

Consciente que le Québec est une terre d'accueil depuis toujours, que son visage se complexifie et que cette tendance n'ira pas en se résorbant, la Fédération a choisi de contribuer au débat afin de préciser quelles sont les normes démocratiques qui, selon elle, permettent de préserver le lien civique. Car il faut le reconnaître, le pluralisme n'est pas encore entré dans les faits même si le Québec est de plus en plus multiethnique.

Aussi au cours de l'hiver prochain, la FFQ entreprendra une consultation auprès de ses membres sur les enjeux d'une ouverture à la diversité tout en protégeant les acquis de toutes



les femmes en matière d'égalité. Parce que la diversité culturelle n'interpelle pas que la région de Montréal, la consultation couvrira toutes les régions du Québec. De celle-ci devrait émerger des orientations et des pistes d'action afin de mettre en place des mesures au plan social qui amènent tous les citoyens et toutes les citoyennes à disposer des mêmes droits mais aussi des mêmes responsabilités. Nous voulons travailler à identifier les propositions porteuses de démocratie et contribuer à la réalisation d'un projet collectif inclusif. Car s'il y a un message que nous avons retenu du forum «*Un Québec féminin pluriel*», c'est celui-ci :

«Le mouvement ne fera plus l'économie du pluralisme culturel. Un véritable maillage entre lui et les femmes de communautés ethnoculturelles s'impose.»

La semaine de la citoyenneté constitue un moment privilégié pour annoncer notre projet, rappeler l'importance de la lutte aux exclusions et signifier notre désir de construire avec toutes les femmes un Québec pluraliste et ouvert.

Début 1997, le Fonds de l'autoroute de l'information (FAI) lance le concours *Internet au féminin*. Son but : la création d'un site Web rassembleur pour les femmes. Le Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine (CDEACF) se met à rêver et embarque sa voisine de palier, Relais-Femmes. Elles vont chercher l'appui du Groupe des 13, intéressent le Réseau interordinateurs scientifiques québécois (RISQ), déposent une soumission, se croisent les doigts... et remportent le concours !

Le FAI s'engage à verser jusqu'à 300 000 \$. Le Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail, l'Association féminine d'éducation et d'action sociale, l'Association des collaboratrices et partenaires en affaires, la Société Élizabeth Fry du Québec, la Fédération des ressources d'hébergement pour femmes violentées et en difficulté, le Regroupement provincial des maisons d'hébergement et de transition pour femmes victimes de violence conjugale et la FFQ investiront pour leur part une valeur de 75 000 \$, essentiellement en ressources humaines.

Un site-mère

Une contractuelle élabore une proposition pour le futur site-mère ; le comité avisé, dont je fais partie, se réunit ... de plus en plus. Une agente de développement est sur le point d'être embauchée. Dans ma tête, je clique déjà dans le site-mère.

«Les groupes de femmes y diffusent leurs communiqués et documents, débattent des sujets qui les préoccupent et disent en quelques clics à leurs député-e-s ou ministres ce qu'elles pensent de tel projet de loi ou de réforme. Elles ont besoin de conseils pour animer Femmes en jeu ou souhaitent échanger sur l'économie sociale ? Elles ont accès à des forums où on en parle. Elles consultent la base de données du CDEACF, la liste des groupes de femmes ou encore le calendrier des événements que ceux-ci organisent un peu partout au Québec. Elles s'abonnent à des listes d'envoi, confirment leur participation à une manifestation et commandent du matériel pour le prochain 8 mars. Dans une section à accès réservé (un Intranet), elles coordonnent des projets de toutes sortes, dont la Marche mondiale de l'an 2 000. Et si elles sont encore sur leur faim, elles cliquent vers des sites de femmes d'ici et d'ailleurs.»

Le lancement du site-mère devrait avoir lieu vers septembre 1998. D'ici là, les partenaires consulteront leurs groupes membres pour identifier leurs besoins et vérifier leur intérêt envers le projet. Au cours de l'année 1998, ces derniers seront invités à participer à des formations à Hull, Jonquière, Montréal, Québec, Rimouski et Trois-Rivières. L'agente de développement sera au bout du fil et du Net pour donner des conseils et du soutien technique.



Un modèle de site Web (ou gabarit) efficace, beau et facile à gérer sera créé par le RISQ. D'ici la fin du projet en juin 1999, il est question d'implanter des sites pilotes pour les partenaires, réalisés à partir de ce gabarit. De même, les organismes intéressés à mettre sur pied leur site, pourront utiliser le modèle développé. Une équipe de formatrices sera en mesure de les assister.

Pour créer et animer un lieu virtuel où on pourra réellement s'informer, débattre et travailler ensemble, il faudra que les groupes prennent le temps de s'approprier ces nouvelles technologies et revoient leur façon de diffuser leurs informations. La phase de transition va demander d'investir du temps et des énergies. Mais je crois que rapidement, nous découvrirons que notre charge de travail n'aura pas tellement augmenté, puisqu'il s'agit essentiellement de travailler autrement.

Nous économiserons du temps et de l'argent. Par exemple, au fur et à mesure que les groupes se brancheront, leurs tables et regroupements communiqueront de moins en moins avec eux au moyen de fastidieux et coûteux envois postaux. Une question doit être rapidement débattue ? Quelques clics suffiront pour la lancer au groupe qui pourra échanger sur le sujet au lieu de commenter séparément un texte télécopié. Ça ne coûtera pas un sou en appels interurbains.

Nos membres sont au courant de ce que nous faisons, mais ce n'est pas nécessairement le cas du grand public. *Internet au féminin* nous fera mieux connaître. Nous établirons des liens avec des femmes que nous n'aurions pas connues autrement. Entre autres, nous pourrions nous concerter davantage avec les femmes francophones hors Québec et l'ensemble des groupes de femmes du Canada. Entretenir des liens, ça prend du temps. Mais le mouvement des femmes risque de voir sa force grandir avec l'élargissement de son réseau.

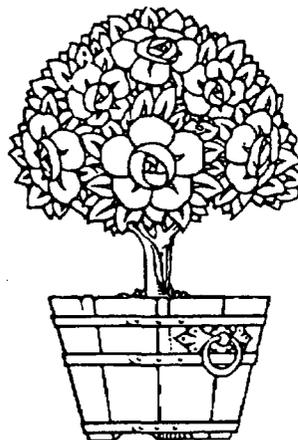
Un projet emballant

Pourquoi suis-je emballée par la perspective offerte par le projet *Internet au féminin* ? Il est souvent difficile de se sentir partie prenante du processus politique actuel dans lequel nous ne sommes qu'une personne parmi des millions d'autres. *Internet* permet de questionner élus-es et groupes communautaires, de leur dire notre opinion. C'est autre chose que de voir nos élu-e-s et représentant-e-s à la télé sans pouvoir intervenir. Par ailleurs, les médias n'offrent pas toujours l'information nécessaire pour se faire une opinion éclairée, alors que le Net nous permet d'avoir accès à d'autres sons de cloches et de participer aux débats.

Bien sûr, nous n'avons pas toutes les connaissances qu'il faut pour exploiter ces nouvelles technologies, nous manquons de temps et d'argent. Quand nous avons mis sur pied nos organismes, nous n'avions pas non plus toutes les connaissances nécessaires, nous n'avions pas un rond et nous manquions de temps. Nous y sommes arrivées quand même. Nous avons trouvé des moyens. Le projet *Internet au féminin* est l'un de ceux-là. La balle est dans notre camp afin que nous puissions créer ensemble un lieu qui reflète le dynamisme du mouvement des femmes du Québec, qui nous ressemble et nous rassemble en faisant fi des distances.

Au plaisir de vous y rencontrer !

Nicole Nepton



En choisissant ce nom pour le projet d'une maison qui regroupera une douzaine de groupes nationaux de femmes, les groupes partenaires voulaient rendre hommage à deux pionnières du mouvement des femmes au Québec : Madeleine Parent et Léa Roback. En unissant ces deux noms, nous voulions également souligner tout autant l'amitié entre ces deux femmes que l'aspect collectif du projet.

Faire l'acquisition d'un immeuble pour les groupes nationaux de femmes est un projet ambitieux et excitant! Se loger dans un même lieu, partager des services, mieux contrôler nos ressources financières et matérielles sont des objectifs essentiels ; de plus, le fait de travailler sous un même toit fera économiser un temps précieux.

En ce moment, les groupes travaillent d'arrache-pied car les délais sont très courts. Nous avons un immeuble en vue (l'offre d'achat est signée) et comme nous souhaitons emménager en juillet 1998, c'est la course folle pour trouver le financement. En plus de la FFQ, on retrouvera dans la Maison Parent-Roback les groupes suivants : le Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine (CDEACF), le Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail (CIAFT), les Éditions du Remue-Ménage, la Fédération du Québec pour le planning des naissances (FQPN), la Fédération des ressources d'hébergement pour femmes violentées et en difficulté du Québec, Naissance-Renaissance, L'R des centres de femmes du Québec, Relais-Femmes, le Réseau québécois d'action pour la santé des femmes, le Regroupement provincial des maisons d'hébergement et de transition pour femmes victimes de violence conjugale et la Table des groupes de femmes de la région de Montréal. Soulignons le travail de soutien considérable apporté par le «Groupe de ressources techniques (GRT) Bâtir son quartier», un organisme conseil qui nous suit depuis le début du projet et dont l'apport est inestimable. Dans le prochain numéro du *Féminisme en Bref*, nous vous ferons savoir si, oui ou non, l'achat de l'immeuble a pu être finalisé. Le suspense demeure entier pour l'instant!

Suzanne Biron

✿ Les Éditions du remue-ménage publient *Du local au planétaire – réflexions et pratiques de femmes en développement régional*. Cet ouvrage, produit sous la direction de Denyse Côté, Monique des Rivières, Nicole Thivierge et Marielle Tremblay, rassemble de nombreux articles sur, d'une part, des réflexions et des théories féministes en développement régional et d'autre part, des pratiques de femmes dans ce secteur. Autre publication des Éditions du remue-ménage, *De l'amour de l'école, Points de vue de jeunes de 15 ans*. Sous la direction de Pierrette Bouchard, Jean-Claude St-Amant, Natasha Bouchard et Jacques Tondreau, cette enquête tente de mieux cerner l'effet combiné de rapports de classe et de sexe sur la réussite scolaire. Les auteurs ont rencontré des jeunes de 15 ans, des filles et des garçons, provenant de milieu modeste ou de milieu aisé, des élèves qui réussissent bien et d'autres qui éprouvent des difficultés sur le plan scolaire. Ces élèves nous parlent d'eux-mêmes... Pour information : les Éditions du remue-ménage (514) 982-0730.

✿ *Arcade*, une revue littéraire exclusivement consacrée à l'écriture des femmes, annonce la parution du numéro 41 portant sur *La maternité*. On y retrouve, entre autres, les voix de Madeleine Gagnon, Lori Saint-Martin, Julie Stanton, Louise Desjardins, Ariane Émond, Annie Landreville, Isabelle Boisclair, etc. Quatorze écri-

vaines et des milliers de mots pour l'existence de l'humanité : telle est la réponse d'*Arcade* à la maternité! De plus, la revue a remis les Prix Arcade 1997 à trois auteures dont les textes sur le thème de la maternité ont remporté l'adhésion du jury. Le 6e concours de la revue *Arcade* est ouvert. Cette année, le thème est : ILLUSIONS. C'est une invitation à prendre la plume! Pour information : *Arcade* C.P. 397, succursale Outremont, Montréal (Québec) H2V 4N1, téléphone (819) 379-9813, télécopieur (819) 376-0774.

✿ Le CIAFT (Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail) lançait le 30 octobre dernier un document audio-visuel intitulé *Élargir ses horizons*. Dans ce vidéo, quatre femmes livrent leur témoignage sur le marché du travail illustrant ainsi quelques-uns des changements importants qui le traversent. Travail autonome et entrepreneuriat, changements technologiques et «réingéniering» sont autant de thèmes abordés par le biais d'expériences vécues. Un nouvel outil pour intervenir auprès de femmes en recherche d'emploi. Pour information : CIAFT, téléphone : (514) 844-0760, télécopieur : (514) 844-0571.

✿ *Suicide Action Montréal* vous convie à sa 7e journée annuelle de conférences sur la thématique du suicide et de la santé mentale et à ses formations. La journée de conférences est une excellente occasion pour réfléchir

sur notre action auprès des personnes suicidaires souffrant de problèmes de santé mentale. Comment mieux intervenir auprès de celles-ci ? Le thème sera abordé sous plusieurs angles. Cette journée se tiendra le vendredi 20 février 1998, à la Salle du Gesù, 1200 rue Bleury à Montréal. Les activités de formation auront lieu les 18 et 19 février 1998. Pour des informations complémentaires : Denise Angrignon ou Louis Lemay. Téléphone (514) 723-3594, télécopieur (514) 723-3605.

✿ Publiée conjointement par la Chaire d'étude Claire-Bonenfant sur la condition des femmes et le Département des relations industrielles de l'Université Laval, *L'équité salariale : il faut agir!* est une brochure produite pour aider les femmes à comprendre la Loi sur l'équité salariale qui entre en vigueur le 21 novembre. Elle se veut un outil indispensable aux femmes pour s'impliquer activement dans l'application de la Loi. Vous pouvez commander des copies au secrétariat de la Chaire d'étude Claire-Bonenfant au (418) 656-2922.

✿ La prochaine date de tombée pour le *Féminisme en Bref* est le 26 janvier 1998. Le bulletin reçoit vos textes, vos annonces et vos impressions sur les articles avec un grand plaisir. Dans la mesure où nous serons inondées de courrier, nous pourrions ouvrir une nouvelle chronique genre «courrier libre opinion». C'est une invitation... à vous d'en profiter!

**Le conseil d'administration
de la FFQ et l'équipe de
travail souhaitent à toutes
ses lectrices un très joyeux
temps des fêtes!**

